



Citadelle de Saint Martin, 08 Décembre 2018
(Seul le prononcé fait foi)

Mesdames, Messieurs les représentants des autorités civiles,
Madame Friou, représentant Monsieur le Député,
Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les représentants d'Associations,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

En premier lieu, notre Association, les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation de Charente-Maritime, remercie les intervenant(e)s qui ont raconté avec beaucoup d'émotions ce que fut le parcours de ces hommes, leurs pères, dans divers camps d'internement français, pour être enfin libérés de ce dernier lieu, la Citadelle de St Martin de Ré.

Mais, je pense qu'il est important aussi de connaître l'origine de ce camp.

Après avoir vidé le centre pénitencier d'un certain nombre de détenus de « Droits communs », le 10 mars 1940, une partie de ce centre de Saint Martin de Ré, plus communément appelé « Citadelle de Saint Martin », devient « Centre de Séjour Surveillé » pour les Indésirables français.

Les premiers internés, en application du décret du 18 novembre 1939 arrivent dès le 23 mars 1940 et au 23 juin, date de l'arrivée des Allemands à La Rochelle, ils sont déjà une cinquantaine, tous Charentais Maritimes et à 80% du pays rochelais. D'autres les rejoindront dans les mois et les années suivants. Peu sont libérés rapidement, la majorité connaîtront eux aussi d'autres camps, tels : Mérignac, Gurs, Nexon, Le Sablou, St Paul d'Eyjaux, la liste n'étant pas exhaustive, et même pour une dizaine d'entre eux, les camps algériens de Djelfa et Bossuet.

Au cours du deuxième semestre 1943 et début 1944, le nombre d'internés a considérablement augmenté du fait de l'arrivée des internés venant de Pithiviers, certains ayant transité par le Centre de Séjour Surveillé de Laleu, un quartier de La Rochelle bombardé le 27 mars 1944.

Nous nous permettons de rappeler que les premières recherches sur les résistants, les internés, les détenus dans les prisons de Charente Maritime, les déportés ont dans un premier temps été effectuées par Henri Gayot (résistant-déporté à Natzweiler), correspondant départemental du Comité d'Histoire de la 2ème Guerre Mondiale. Depuis, des historiens locaux, diverses associations, dont la nôtre, ainsi que le Comité du Concours National de la Résistance et de la Déportation, avec le concours de l'ONAC, n'ont cessé d'approfondir et croiser les informations afin que l'histoire de tous ces Femmes et Hommes et tous ces lieux mémoriels entrent dans l'Histoire.

Danièle PINON Présidente de l'AFMD-DT17